

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°34 du 9 août 2013

PARTIE PERMANENTE
Administration Centrale

Texte n°4

ERRATUM

à l'instruction n° 2000/DEF/SGA/DSN/SDDC/BR du 16 janvier 2013 relative à l'organisation et à la mise en œuvre de la journée défense et citoyenneté.

Du 9 juillet 2013

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL : *sous-direction défense et citoyenneté ; bureau de la réglementation métier.*

ERRATUM à l'instruction n° 2000/DEF/SGA/DSN/SDDC/BR du 16 janvier 2013 relative à l'organisation et à la mise en œuvre de la journée défense et citoyenneté.

Du 9 juillet 2013

NOR D E F H 1 3 5 0 0 6 2 Z

Pièce(s) Jointe(s) :

Un imprimé répertorié.

Texte modifié :

Instruction n° 2000/DEF/SGA/DSN/SDDC/BR du 16 janvier 2013 (BOC N° 9 du 22 février 2013, texte 1 ; BOEM 106.2.5).

Référence de publication : BOC N°34 du 9 août 2013, texte 4.

L'instruction n° 2000/DEF/SGA/DSN/SDDC/BR du 16 janvier 2013 est modifiée comme suit :

1. Au point 3. « LE SOUTIEN DES JOURNÉES DÉFENSE ET CITOYENNETÉ ».

Au lieu de : « Le plan général d'abonnement (PPA) constitue le document de référence qui permet une parfaite adéquation entre les ressources de chaque entité et les besoins en soutien liés à la population à convoquer à la journée défense et citoyenneté. » ;

Lire : « Le plan général d'abonnement constitue le document de référence qui permet une parfaite adéquation entre les ressources de chaque entité et les besoins en soutien liés à la population à convoquer à la journée défense et citoyenneté. ».

2. À l'annexe III.

2.1. Au lieu de : « 10 h 00 - Test d'évaluation acquis fondamentaux de la langue française. » ;

Lire : « 10 h 00 - Tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française. ».

2.2. Au lieu de : « 10 h 30 - MODULE 2 : Vous devez faire à un monde instable. » ;

Lire : « 10 h 30 - MODULE 2 : Vous devez faire face à un monde instable. ».

2.3. Au lieu de : « 13 h 00 - MODULE 3 : Vous aurez un rôle à jouer. » ;

Lire : « 13 h 00 - MODULE 3 : Vous avez un rôle à jouer. ».

2.4. Au lieu de « Animation et initiation (ci-dessus) + pause : Ordre selon les contraintes locales. » ;

Lire : « Animation et initiation (ci-dessus) + pause : ordre selon les contraintes locales. ».

3. Remplacer l'imprimé n° 106*/12 par l'imprimé n° 106*/12 ci-joint.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Imprimé n° 106*/12

Pré-imprimé tricolore
Format 21 x 29,7 – Recto-Verso

Instruction n° 2000/DEF/SGA/DSN/SDDC/BR
du 16 janvier 2013.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

CERTIFICAT INDIVIDUEL DE PARTICIPATION A LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

directeur du service national

certifie que

identifié(e) comme

SPECIMEN

est en règle au regard des obligations du code du service national.

Le

Le (la) titulaire

SGA
Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens
et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

